

Poste de dépense	Filières concernées	Code investissement	Liste d'investissements	Taux d'aide de base
VOLET 1 : TRANSFORMATION ET/OU COMMERCIALISATION DE PRODUITS AGRICOLES DE LA FERME				
Transformation des productions agricoles de la ferme	Toutes filières	DIV1	constructions ou rénovations , équipements et aménagements de bâtiments (à l'exclusion de bâtiments de simple stockage ou rangement) en vue de mettre en place une activité de transformation des produits issus de l'exploitation	40%
		DIV2	Matériel de triage, ensachage, séchage, conditionnement de petites graines et fruits à coques matériels de nettoyage, transformation conditionnement pour légumes	40%
Développement des circuits courts et commercialisation	Toutes filières	DIV3	construction et équipement d'espaces de vente pour la production de l'exploitation et celle d'entreprises voisines	40%
		DIV4	investissements immatériels numériques pour renforcer la commercialisation en Vente Directe Tablettes et lecteurs code barre	40%
		DIV5	préparation et conditionnement des produits de l'exploitation en vue de la vente, hors chaînes de conditionnement des légumes de plein champ	40%
VOLET 2.1 : ENERGIE				
Le projet peut être soumis au régime de <i>minimis</i> général établissant un plafond à 200 000€ d'aides sur 3 exercices fiscaux				
Bénéficiaires éligibles	Exploitations agricoles pour lesquelles l'atelier concernant le projet est NOUVEAU (atelier non déjà présent sur l'exploitation), et nouveaux installés (installés depuis moins de 5 ans)			
Production d'énergies renouvelables	Toutes filières	DIV6	Panneaux photovoltaïques sur les toits des bâtiments agricoles destinés à l'autoconsommation et/ou qui ne sont pas raccordés au réseau électrique	40%
	Toutes filières	DIV7	Coûts annexes liés à l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits des bâtiments agricoles (hors projets d'installation au sol) : désamiantage, rénovation de toiture, rénovation énergétique des bâtiments, travaux de modification des réseaux électriques du bâtiment	40%
VOLET 2.2 : AGRO-MATERIAUX				
Le projet peut être soumis au régime de <i>minimis</i> général établissant un plafond à 200 000€ d'aides sur 3 exercices fiscaux				
Développement des agro-matériaux	Chanvre, lin, miscanthus, paille	DIV8	Matériel spécifique à la plantation, la récolte ou le conditionnement de produits ou résidus provenant de l'agriculture pour des usages en agro-matériaux ou en énergie	40%
		DIV9	Installation d'ateliers de conservation ou de transformation des produits et résidus provenant de l'agriculture, pour des usages en agro-matériaux ou en énergie	40%
VOLET 3 : ACCUEIL DU PUBLIC				
Plafond au dossier : 50 000€ d'aides				
Le projet peut être soumis au régime de <i>minimis</i> général établissant un plafond à 200 000€ d'aides sur 3 exercices fiscaux				
Accueil du public	Toutes filières	DIV10	Construction, rénovation, équipements ou aménagements – hors mobilier et petit matériel – pour la création de logements étudiants et salariés , au sein des bâtiments d'exploitation existants, sous réserve de la signature d'une charte encadrant les modalités de location	40%
	Toutes filières	DIV11	Construction et aménagements – hors mobilier et petit matériel – pour créer une activité d'accueil du public (agri-tourisme, activités pédagogiques ou patrimoniales, fermes auberges)	40%
VOLET 4 : DIVERSIFICATION AGRICOLE				
Plafond au dossier : 50 000€ d'aides (62 500€ si bonifié)				
Bénéficiaires éligibles	Exploitations agricoles pour lesquelles l'atelier concernant le projet est NOUVEAU (atelier non déjà présent sur l'exploitation), et nouveaux installés (installés depuis moins de 5 ans)			

1ère diversification vers les cultures spécialisées et légumes de plein champs Matériels de culture, récolte	1ère diversification vers les cultures spécialisées ou les légumes de plein champ	DIV12	Matériels de travail du sol et réduction des intrants : cultirateurs, décompacteurs, butteuses, sarcluses	40%
		DIV13	Matériels de mise en production : semoirs, planteuses, tarières, enfonce pieux pour haubanage ; équipements et chaînes de rempotage dont robot de repiquage, remplisseuses de plaques, plaques presse motte, rempoteuses, tapis convoyeurs	40%
		DIV14	Matériels de taille	40%
		DIV15	Matériels de récolte : arracheuses et récolteuses de légumes, noix, noisettes, machines à emmoter, transplanteuses, minipelles, souleveuses, plateau pose à terre, remorques autochargeuses de palox, coupe-andaineuse (=faucheuse-andaineuse) + pick-up pour reprise des andains Chanvre : kit de renfort nécessaire pour adapter les presses à paille, faucheuse type Busatti	40%
1ère diversification vers l'arboriculture ou la viticulture Matériels de culture, récolte	1ère diversification vers l'arboriculture ou la viticulture	DIV16	Plants d'arbres et arbustes fruitiers (hors fraisiers), plants de vigne	40%
		DIV17	Matériel de chai et équipements pour la transformation viticole/arboricole	40%
		DIV18	Système de palissage viticole et arboricole (piquets tuteurs, fils)	40%